

13° RALLYE TERRE DE LOZERE
10° RALLYE TERRE DE LOZERE V.H.C. RETRO+ART & CREATION

DECISION N° 2

A la suite d'un blocage de la piste de course par le concurrent N° 69 dans l'ES 3, les commissaires sportifs ont décidé d'attribuer au concurrent N°73 gêné sur l'incident, un temps considéré comme équitable au sens de l'article 7.5.16 :

13:28.8

Fait à MENDE le Samedi 31 Août 2024 à 20 h 15

Le président,



Jean Claude CRESP

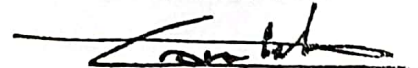
les membres,



Hervé BESSON

O. COULET

Lic : 19312 / 0801



Olivier COULET